

DÉCLARATION

# Entendre la voix de la société civile

*pour une République  
des solutions*

Déclaration du Bureau

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté—Égalité—Fraternité

JUIN 2024

  
**cese**  
Conseil économique  
social et  
environnemental

Mandature 2021-2026  
Bureau du 18 juin 2024

---

**Entendre la voix  
de la société civile**  
*pour une République  
des solutions*

Déclaration du Bureau

---

Adoptée le 18 juin 2024

# Entendre la voix de la société civile

## *pour une République des solutions*

Le Conseil économique, social et environnemental, troisième Assemblée constitutionnelle de la République, chambre de la société civile et des corps intermédiaires, agit et réagit à chacune des turbulences démocratiques que traverse notre pays.

À chaque fois, les membres du CESE n'ont eu de cesse de formuler la même alerte concernant l'action publique, notamment dans l'avis *Fractures et transitions : réconcilier la France* de 2019.

Quand elle tient trop éloignés les acteurs des décisions qui les concernent, quand elle n'associe pas suffisamment la société civile et qu'elle ignore les aspirations des citoyens, l'action publique se retrouve dans l'impasse. Tout en assurant la solidité de notre démocratie, la mécanique de nos institutions s'est rigidifiée et a fini par faire perdre la culture du dialogue, du débat et du consensus exigeant. Rapprocher les sphères sociétale et politique est alors essentiel pour répondre aux difficultés de nos concitoyens et permettre **l'indispensable réconciliation républicaine sur l'ensemble de nos territoires métropolitains et ultra-marins.**

Au risque, sinon, d'une fracture profonde et durable de notre société. **Toutes les composantes de la société civile, organisations syndicales, patronales, associatives, ont un rôle crucial à jouer pour garantir la cohésion de notre pays, pour être les acteurs d'une société qui assure prospérité et sécurité communes.**

Alerter ne suffit plus, alors comment le CESE peut-il être utile aux Françaises et aux Français dans ces temps d'incertitudes ?

En rappelant d'abord qu'au sein d'une assemblée dont les membres ont pourtant des intérêts hétérogènes, parfois divergents, nous savons trouver des terrains d'entente, faire converger les aspirations des organisations pour porter, ensemble, **des solutions de progrès au bénéfice de toutes les composantes de notre société et de la planète.**

Pour cela nous défendons une méthode, celle de consolider notre démocratie par la co-construction et la fabrique de compromis, indispensables à la mise en œuvre de solutions applicables et acceptées par le plus grand nombre. Nos travaux reposent sur une méthode

délibérative, pensée par les organisations qui composent le CESE et enrichie des apports de la participation citoyenne.

Cette méthode exige **une concorde par le dialogue apaisé et le respect des différences et des divergences.**

Elle exige des valeurs de fraternité qui ne peuvent tolérer la haine de l'autre.

Le CESE entend être utile en rappelant quelques-unes de ses préconisations économiques, sociales et environnementales pour répondre aux préoccupations quotidiennes de nos compatriotes. Elles répondent aux impératifs de la transition écologique, de justice sociale et d'égalité entre les femmes et les hommes<sup>1</sup>. Elles visent, entre autres, les enjeux liés aux inégalités sociales et territoriales, à l'accès aux droits, au rôle des services publics et des entreprises, aux obstacles aux transitions, et soulignent l'importance de la construction européenne.

Sans être exhaustif et sans ordre de priorité<sup>2</sup>, nous voulons ici nous appuyer sur quelques-unes de nos propositions pour **alimenter le débat public.**

Notre Assemblée, par nature le lieu du compromis et du dépassement de la conflictualité, souhaite ainsi prendre toute sa part au nécessaire renouveau de notre démocratie, loin des clivages et des mirages.

---

<sup>1</sup> Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, rapporteures : Agathe Hamel, Dominique Joseph et Patricia Blancard

<sup>2</sup> Plus de 800 préconisations ont été formulées par le CESE depuis 2021.

# Entendre la voix de la société civile

## *pour une République des solutions*

### Services publics

Le constat d'inégalités sociales et territoriales accrues a été dressé dans les deux derniers rapports annuels sur l'État de la France produits par le CESE. Afin de remédier aux fractures territoriales (souvent doublées de fractures numériques) et au non-recours aux droits, le CESE recommandait d'augmenter les moyens financiers et humains pour **renforcer la présence des services de l'État dans les territoires**, ainsi que la qualité et l'accessibilité des services pour tous<sup>1</sup>.

La nécessité de revaloriser des professions particulièrement utiles, dont la pandémie de COVID avait révélé toute l'importance dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, a inspiré une préconisation votée à l'unanimité : assurer le financement **d'une augmentation des minimas salariaux de ces métiers au-dessus du smic**, en maintenant l'équilibre

général des classifications, dans des professions générées aux compétences trop souvent sous-cotées<sup>2</sup>.

### Lutte contre la pauvreté

De manière générale, la question du non recours aux dispositifs d'aides, allocations, minimas sociaux, prestations reste une préoccupation majeure. Aussi, **le CESE recommande de lutter contre le non-recours dès la conception des dispositifs** et en recherchant systématiquement la clarté et la simplicité pour les personnes concernées.

La baisse du pouvoir d'achat, réduit par l'inflation, notamment dans les Outre-mers<sup>3</sup>, s'est manifestée par l'augmentation des sollicitations auprès des organismes d'aides alimentaires<sup>4</sup>. Dans ce contexte, le secteur associatif est fortement mobilisé alors même que les pouvoirs publics lui opposent trop souvent les règles de la concurrence

1 RAEF 2022 : *Changer de boussole pour dépasser l'urgence et préparer l'avenir*, rapporteurs : Julia Grimault et David Meyer, préconisation 9.

2 *Les métiers de la cohésion sociale*, rapporteur : Evanne Jeanne-Rose, préconisation 1.

3 *10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer*, rapporteuses : Ghislaine Arlie et Véronique Biarnaix-Roche.

4 RAEF 2023 : *Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir pour une transition juste*, rapporteure : Marianne Tordeux-Bitker.

pour lui apporter les subventions nécessaires à son fonctionnement. Il est donc indispensable d'accroître les moyens financiers et humains aux associations<sup>5</sup>.

## Santé et accès aux soins

En matière de santé publique, la politique de l'offre de soins doit tenir compte des enseignements de la période récente où une insuffisante prévention des risques et des besoins s'est avérée particulièrement tragique, notamment pour la santé mentale des jeunes<sup>6</sup>.

De nombreuses préconisations du CESE demandent des politiques publiques davantage à **l'écoute des demandes et des besoins des citoyens**<sup>7</sup>. Il est aussi nécessaire de définir les normes d'encadrement et leur contrôle dans les établissements de services médicaux et médico-sociaux, dans une démarche construite avec les professionnels<sup>8</sup>.

La lutte contre les déserts médicaux s'impose également. Le CESE réitère sa demande aux pouvoirs publics de changer de regard sur la médecine primaire, dans un système de formation trop structuré sur la sélection des spécialistes hospitaliers. Pour cela, il faut là encore **associer les usagers et les patients à l'organisation du système de santé** pour une meilleure appropriation des parcours de soins<sup>9</sup>.

La convention citoyenne sur la fin de vie et l'avis que le CESE lui a consacré ont conclu à la nécessité de la modification de la loi pour assurer que le droit à l'accompagnement, notamment par une couverture suffisante en offre de soins palliatifs, soit ouvert jusqu'à l'aide active à mourir<sup>10</sup>. La prochaine législature devra reprendre les travaux à la suite de cette convention, sur un sujet qui préoccupe une large part de l'opinion publique.

## Grand âge

La prévention de la perte d'autonomie est un enjeu majeur de préoccupations pour les ménages dans une société vieillissante. Le CESE a souligné l'étendue des besoins et leurs financements. La prochaine législature devra se saisir d'une **loi de programmation pluriannuelle relative à la perte d'autonomie**<sup>11</sup>, en particulier pour limiter les dépenses supportées par la personne et les familles.

5 Renforcer le financement des associations : une urgence démocratique, rapporteurs : Martin Bobel et Dominique Joseph.

6 Contribution du CESE aux volets "santé" et "bien-veillir" du conseil national de la refondation, 2022.

7 Pour une politique nationale de santé-environnement au cœur des territoires, rapporteuses : Isabelle Doresse et Agnès Popelin, préconisation 20.

8 Soutenir l'autonomie : les besoins et leurs financements, rapporteure : Martine Vignau, préconisation 7, et Les métiers de la cohésion sociale, op. cit.

9 Les déserts médicaux, rapporteurs : Sylvie Castaigne et Yann Lasnier, préconisation 1.

10 Fin de vie : faire évoluer la loi ? rapporteure : Dominique Joseph, préconisation 1.

11 Soutenir l'autonomie : les besoins et leurs financements, rapporteure : Martine Vignau, préconisations 1 et 12 ; La prévention de la perte d'autonomie liée au vieillissement, rapporteur : Michel Chassang.

## École et formation

L'École, de la maternelle au lycée, est un enjeu essentiel pour lutter contre les inégalités, permettre de faire mieux société et contribuer aux transitions en cours<sup>12</sup>.

La formation initiale, dans les voies générale et professionnelle, puis la formation professionnelle doivent permettre la réussite de toutes et tous<sup>13</sup>, avec un point de vigilance pour les élèves décrocheurs.

Le CESE constate les efforts engagés par le plan d'investissement dans les compétences, notamment pour garantir un accès à des qualifications. Il salue les efforts engagés en faveur de l'aide à l'embauche des apprentis et des demandeurs d'emploi en contrats de professionnalisation. Cette politique a donné ses fruits en accompagnant la création de nombreux emplois à tous niveaux de qualification.

Il recommande de veiller à ce **que les aides à l'alternance bénéficient davantage aux jeunes habitants des quartiers prioritaires de la ville**, qui sont aujourd'hui nombreux à suivre des formations professionnelles, du CAP à l'enseignement supérieur. La voie de l'alternance devrait être mobilisée en priorité pour assurer l'accès de jeunes pas ou peu diplômés à de premiers niveaux de certification du CAP au bac professionnel.

Par défaut de ciblage, d'information, la politique d'investissement dans les compétences n'atteint pas tous ses objectifs, notamment pour la jeunesse des quartiers.

## Qualité de vie au travail

Comme l'Organisation internationale du travail, le CESE ne peut que mettre l'accent sur l'enjeu de **l'accès à un travail décent**. Les conditions de travail sont l'un des facteurs de tension qui pèsent sur de nombreux métiers pourtant particulièrement utiles et dont trop de personnes se détournent<sup>14</sup>. Au travail, **faire de l'écoute des salariés un principe général de prévention des risques**, pour éviter la prolifération des risques professionnels et psychosociaux, réduire l'éco-anxiété et contribuer par des activités moins émettrices en GES à l'atténuation du changement climatique et contribuer positivement à la santé publique est une des propositions majeures de cette mandature. Cette recommandation a d'ailleurs fait l'objet d'un vote unanime<sup>15</sup>.

<sup>12</sup> *Pour des politiques de jeunesse structurantes et adaptées aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle*, 2023.

<sup>13</sup> Un avis est en cours de réalisation *Réussite à l'école, réussite de l'école*, rapporteure : Bernadette Groison.

<sup>14</sup> *Les métiers en tension*, rapporteur : Pierre-Olivier Rucheinstain, préconisation 1.

<sup>15</sup> *Travail et santé-environnement : quels défis à relever face aux dérèglements climatiques ?* rapporteur : Jean-François Naton.

## Équilibre des temps personnel et professionnel

Les profondes transformations qui traversent notre société ont des effets importants sur les comportements des actifs. La périurbanisation a provoqué l'allongement des déplacements domicile/travail. Le vieillissement démographique et les évolutions des structures familiales impliquent de nouvelles organisations dans la vie personnelle. La multiplication des contraintes périphériques à l'emploi pèse sur la façon dont chacun souhaite s'engager dans son travail. L'avis sur les métiers en tension invite les branches professionnelles à proposer des accords-types pour mutualiser des avantages collectifs (sous la forme de **chèques mobilité, logement, gardes d'enfant** n'entrant pas dans l'assiette du calcul des charges sociales), qui permettraient d'alléger pour nos concitoyens le coût de ces diverses prestations indispensables à la vie quotidienne.

L'articulation des temps de vie personnel et professionnel peut aussi être revisitée grâce à de nombreuses mesures.

Négocier des solutions facilitant des horaires individualisés en fonction des besoins de chacun, tout en respectant le fonctionnement du collectif de travail ;

inciter à la prise de congés liés à la parentalité de manière égale pour les deux parents ; étendre le congé aidants à des proches de personnes affectées par d'autres atteintes à la santé que celles actuellement prévues : autant de mesures concrètes qui faciliteraient l'adaptation du monde du travail aux transformations en cours<sup>16</sup>.

## Transports

L'État doit endosser de nouveau son rôle de stratège en matière d'infrastructures de réseau, notamment dans la perspective d'une effectivité des droits à la mobilité<sup>17</sup>. En effet, les transports et les mobilités cristallisent aujourd'hui une part importante des mécontentements, à la fois en raison de la nécessité de lutter contre le changement climatique en réduisant les transports en véhicule thermique individuel et de l'utilité encore forte de cet usage de locomotion, en particulier dans les zones peu denses.

Le CESE a depuis la crise des gilets jaunes approfondi l'ensemble des réflexions en cours sur les voies et moyens d'une transition juste. Il préconise de rendre acceptable et désirable le changement d'usage sans bouleverser les modes de vie grâce au déploiement d'un « **forfait mobilité durable citoyen** » **pour les habitants des zones peu denses**, prenant en compte les conditions de ressources, la composition familiale ou une potentielle situation de handicap<sup>18</sup>.

<sup>16</sup> *L'articulation des temps de vie professionnel et personnel : de nouveaux défis*, rapporteures : Christelle Caillet et Elisabeth Tomé-Gertheinrichs, préconisations 12 et 13.

<sup>17</sup> *L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie*, rapporteure : Fanny Arav.

<sup>18</sup> *Quelles solutions pour des mobilités durables et inclusives en zones peu denses ?* rapporteur : Sébastien Mariani, préconisation 3.



## Rénovation énergétique

Le financement de la rénovation énergétique des bâtiments ne doit pas se faire aux dépens des foyers les plus modestes, ni des petites entreprises<sup>19</sup>. Le CESE a ainsi préconisé de **réformer le bouclier tarifaire** dans un objectif de transition juste et d'efficacité de la dépense publique, afin que les ménages les plus modestes et les TPE n'aient pas à supporter l'intégralité du coût des mises aux normes énergétiques dans le cadre de la transition écologique<sup>20</sup>.

Réunir les conditions de transitions non subies mais choisies implique une bonne mise en œuvre du principe de participation dans notre pays. Cela est vrai des règles de participation à la prise de décision en matière environnementale inscrite dans la Convention d'Aarhus. Une **concertation préalable aux projets d'énergie renouvelables** doit être organisée par les porteurs de projet, pour éviter d'éventuels blocages à leur mise en œuvre<sup>21</sup>.

## Anticipation des mutations économiques liées aux multiples transitions

Pour réduire l'anxiété ambiante, il est impératif de mieux anticiper les mutations économiques rendues inévitables par la transition écologique et les transformations numériques. Les entreprises doivent être incitées à investir, notamment par une politique de taux d'intérêt plus avantageuse pour les projets à dimension écologique<sup>22</sup>.

Par ailleurs, le renforcement des moyens donnés au dialogue social s'impose. Les dispositions législatives et les règles négociées doivent être simples et intelligibles. Pour cela elles doivent être conçues à échelle d'hommes et de femmes. Par exemple, elles doivent permettre de **sécuriser des parcours de transition collective et individuelle**, en offrant toutes les garanties de formation et d'accompagnement pour la réussite des mobilités professionnelles. Il faut pour cela un dialogue social reposant sur des moyens renforcés d'expertise et de formation des négociateurs.

Dans cette perspective en puissance du conseil en évolution professionnelle pour que chacune et chacun puisse disposer de l'accompagnement nécessaire de ses projets de transition

<sup>19</sup> Pour des bâtiments durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation, rapporteur : Didier Gardinal, préconisation 10.

<sup>20</sup> Financer notre stratégie énergie-climat : donnons-nous les moyens de nos engagements, rapporteure : Julia Grimault, préconisation 2.

<sup>21</sup> Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ? rapporteurs : Claire Bordenave et Nicolas Richard, préconisation 12.

<sup>22</sup> Focus 1 du RAEF 2023 : « Engager les entreprises françaises dans une trajectoire de durabilité grâce à la réglementation extra-financière ».

professionnelle dans un contexte où nombre d'activités vont être amenées à se transformer. Cela ne pourra se faire sans les médiations collectives et individuelles que garantissent des corps intermédiaires et des services publics mis en capacité de conseiller nos concitoyens<sup>23</sup>.

## Alimentation

Les changements climatiques, les crises agricoles, la perte de biodiversité l'augmentation de la précarité alimentaire font plus que jamais de l'alimentation un **enjeu capital pour notre société**.

Le CESE s'est emparé de ce sujet et a identifié les faiblesses de nos systèmes alimentaires : forte dépendance aux importations de fruits, légumes frais et légumineuses nécessaires à des régimes équilibrés au plan nutritionnel, tensions liées à l'inflation sur les produits alimentaires, difficultés à garantir une aide alimentaire. Le CESE a appelé à accompagner les producteurs vers l'agroécologie, à développer les projets alimentaires territoriaux dans leurs actions contre la précarité alimentaire, à reconnaître la haute valeur sociale de l'emploi dans le secteur de l'alimentation et à renforcer l'accès à une alimentation de qualité dans la restauration collective à un tarif accessible à toutes et tous.

## Une économie au service de l'environnement et de l'humain

L'économie doit s'inscrire dans un développement qui réponde mieux aux enjeux de protection et de reconquête de la biodiversité et de garantie de maintien d'un modèle social solidaire<sup>24</sup>.

L'indispensable financement de ce modèle social implique une transformation de l'économie : renforcement de l'autonomie stratégique, relocalisation et **réindustrialisation**, économie locale et circulaire.

Une gouvernance structurée du national au local doit impliquer tous les acteurs, y compris les citoyens, et répondre aux enjeux de la planification écologique dans tous ses volets. Créer des plateformes pour partager les meilleures pratiques et **encourager le développement de la simplification** est essentiel pour les entreprises.

## Un cadre européen favorable

L'Union européenne est nécessaire pour assurer **un cadre favorable à la compétitivité, à une agriculture garante de la souveraineté alimentaire et à l'environnement**. En application de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, le Pacte vert, feuille de route transverse et multisectorielle, doit faire de l'Union européenne le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050. Face à ces enjeux, le CESE rappelle les avancées du Pacte vert qui touchent au quotidien des citoyens de l'Union : logement, transports notamment.

<sup>23</sup> Mobiliser les acteurs du travail et de l'emploi pour réussir la planification écologique, rapporteurs : Claire Tutenuit et Pascal Mayol.

<sup>24</sup> Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ? Rapporteur : Albert Ritzenthaler.

Le Pacte constitue également un moteur de l'autonomie stratégique de l'Union, qui dispose d'atouts importants pour concilier transformation environnementale et compétitivité internationale. Comment assurer l'avenir du Pacte vert européen ? Le CESE recommande d'en assurer le financement et de poursuivre la construction d'une Europe puissante par une autonomie stratégique ouverte et de nouvelles réglementations<sup>25</sup>.

Cela s'accompagne de l'effectivité du marché unique européen (y compris des capitaux) et d'avancées en matière d'harmonisation sociale et fiscale<sup>26</sup>.

L'Union européenne doit jouer un rôle d'encadrement et de **régulation des migrations en conformité avec ses valeurs**. Ce n'est que par elle que sera améliorée la gestion des frontières extérieures de l'Union européenne. Pour cela, il faut également demander une coordination au niveau européen des politiques migratoires afin de proposer le développement de voies légales et sûres **respectant les droits fondamentaux** et d'assurer une intégration effective des personnes migrantes, notamment par le travail.<sup>27</sup>

<sup>25</sup> *Quel avenir pour le pacte vert pour l'Europe et ses citoyens*, rapporteurs : Lucien Chabason et Didier Kling, préconisation 15.

<sup>26</sup> *Quel avenir pour le Pacte vert européen pour l'Europe et ses citoyens ?* op.cit., préconisation 15.

<sup>27</sup> *Migrations et Union européenne : vers une nouvelle vision des politiques migratoires*, rapporteurs : Kenza Occansey et Françoise Sivignon, préconisations 4 et 5.

# Quelles sont les *organisations* représentées au CESE ?

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) conseille le Gouvernement et le Parlement, et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques.

Le CESE regroupe 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les organisations de la société civile : associations, syndicats de salariées et salariés, organisations patronales, ONG...

Plus de  
**80**  
organisations  
représentées  
au total

## **45 membres au titre de la cohésion sociale et territoriale et vie associative désignés par :**

Association des Parents Gays et Lesbiens • Agence pour la diversité entrepreneuriale • Centre français des Fonds et Fondations • Citoyenneté Possible • Collectif Alerte • Collectif Handicaps • Comité National Olympique et Sportif Français • Comité pour les relations nationales et internationales de jeunesse et d'éducation populaire • Compagnie des Aidants • Confédération Française des Retraités • Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées • Convention nationale des associations de protection de l'enfant • Croix-Rouge française • La Fédération des Associations Générales Étudiantes • Fédération Nationale Solidarités Femmes • Forum Français de la Jeunesse • France Assos Santé • France Digitale • France Tiers Lieux • France Victimes • Le Mouvement associatif • Mozaïk RH • Nos Quartiers ont du Talent • Tous en Stage • UFC-Que Choisir ? • Union Nationale des Associations Familiales • UNEF • UNIOPSS • COFAC • Animafac • Ligue de l'enseignement • Reporters sans frontières • Réseau National des Ressourceries • Coordination Sud

## **26 membres au titre de la protection de la nature et de l'environnement désignés par :**

Les Amis de la Terre • Association Française des Entreprises pour l'Environnement • Fédération Nationale des Chasseurs • Fédération Nationale de la Pêche et de la Protection du milieu aquatique • Fédération Nationale des Associations d'Usagers de Transports • Fédération des Parcs naturels régionaux de France • Fondation de la Mer • Fondation pour la Nature et l'Homme • France Nature Environnement • Humanité et Biodiversité • Institut du Développement Durable et des Relations Internatioanles • Institut de l'économie pour le Climat • Ligue française pour la Protection des Oiseaux • Fransylva • Réseau Action Climat France • Surfrider Foundation • WWF

## **52 membres au titre des salariés désignés par :**

CFDT • CFE-CGC CFTC • CGT • FO • UNSA • Solidaires • FSU

## **52 membres au titre des entreprises, exploitants agricoles, artisans, professions libérales, mutuelles, coopératives et chambres consulaires désignés par :**

Assemblée permanente des chambres d'agriculture • CCI France • Chambre Nationale des Professions Libérales • CMA France • Confédération des Petites et Moyennes Entreprises • Confédération paysanne • La Coopération agricole • Coordination rurale • Fédération des Entreprises du Spectacle vivant, de la musique, de l'Audiovisuel et du Cinéma • Fédération des Particuliers Employeurs • Fédération Nationale de la Mutualité Française • Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM • FNSEA • Jeunes agriculteurs • MEDEF • Union des Employeurs de l'ESS • Union des Entreprises de Proximité • Les Scop (Confédération générale des sociétés coopératives ouvrières de production) • CAPEB • Confédération Générale Alimentation Détail • La Confédération Nationale des Métiers de l'Artisanat des Services et de la Fabrication • L'Union nationale des professions libérales

**Retrouvez le CESE  
sur les réseaux sociaux**



**lecese.fr**

9, place d'Éléna  
75 775 Paris Cedex 16  
01 44 43 60 00

